

Image not found or type unknown



Héritage et droit de succession

Par **nerrocco**, le **26/03/2015** à **20:48**

Bonjour

J'ai 54 ans, je suis mariée, j'ai un fils de 30 ans, un mari (qui n'est pas le père de mon fils) et deux fils avec mon mari.

Si mon mari, nos deux fils et moi venions à disparaître, à quoi aurait droit mon fils aîné ?

Nous sommes propriétaires de notre maison, nos deux fils ont des livrets d'épargne, nous aussi.

Mon mari a sa mère, une sœur et un neveu.

J'ai mes deux parents, deux frères et une sœur.

J'espère être assez claire. Je vous remercie d'avance de votre réponse.